



Sous l'égide de la Fondation de France

Les lauréats 2015 de la Fondation Jean-Luc Lagardère

Dossier de presse

Contact presse :

Fondation Jean-Luc Lagardère – Quiterie Camus
01 40 69 67 29 / 06 86 14 47 84 – qcamus@lagardere.fr
www.fondation-jeanluclagardere.com
www.facebook.com/fondation.jeanluclagardere

Février 2016

SOMMAIRE

Les mots d'Arnaud Lagardère et de Pierre Leroy	p. 03
Les lauréats 2015 de la Fondation Jean-Luc Lagardère	p. 04
L'actualité de la Fondation Jean-Luc Lagardère en 2015	p. 16
Les lauréats depuis 1990, par bourse	p. 19
Les modalités de candidature	p. 21

« La Fondation Jean-Luc Lagardère place la culture, terrain d'expression privilégié de la créativité, au cœur de son activité. Reflet de l'état d'esprit de notre Groupe, elle favorise la réussite et encourage le dépassement de soi à travers les nombreux programmes qu'elle soutient ou qu'elle développe depuis sa création.

Les lauréats de cette vingt-sixième promotion des bourses, primés par des jurys prestigieux, viennent ainsi rejoindre les 248 jeunes qui ont été récompensés depuis 1990 !

Cette année encore, la Fondation Jean-Luc Lagardère, fidèle à ses valeurs et à ses engagements, s'attache à créer davantage de lien social et à favoriser l'épanouissement de talents prometteurs. »

Arnaud Lagardère

Président de la Fondation Jean-Luc Lagardère

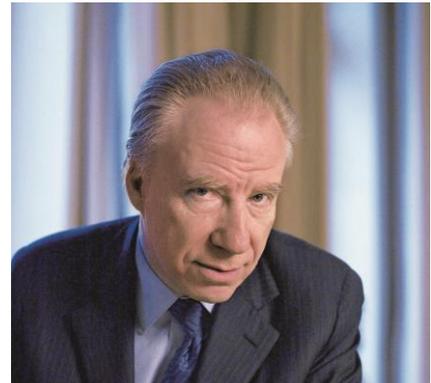
« Depuis plus de vingt-cinq ans, la Fondation Jean-Luc Lagardère accompagne la jeune création francophone. Les circonstances tragiques qui affectent le monde donnent plus que jamais l'envie d'encourager la jeunesse, et de lui procurer les moyens de croire en ses rêves.

La Fondation est heureuse de soutenir cette année encore des projets novateurs portés par de jeunes professionnels du domaine de la communication et de la culture. Les bourses qu'elle décerne visent l'excellence et couvrent un large éventail d'activités artistiques. Les treize lauréats 2015 sont, comme chaque année, porteurs de talent, d'ambition et de passion. En 2015, la Fondation a poursuivi ses engagements en faveur de la diversité culturelle, notamment avec le Prix de la littérature arabe qui contribue à faire entendre des voix trop souvent étouffées.

La Fondation Jean-Luc Lagardère favorise aussi l'accès à la culture et à l'éducation pour tous. Elle a enfin à cœur de sensibiliser et d'impliquer les salariés du Groupe dans ses actions : les bourses de l'Engagement ont permis à trois d'entre eux d'approfondir leur engagement associatif et solidaire. Fidèle à ses convictions, la Fondation Jean-Luc Lagardère place l'humain au cœur de sa démarche ! »

Pierre Leroy

Administrateur délégué de la Fondation Jean-Luc Lagardère



Depuis 1989, la Fondation Jean-Luc Lagardère soutient et encourage le parcours de jeunes talents, en France et à l'international. Elle développe de nombreux programmes afin de promouvoir la diversité et favoriser la réussite. La Fondation Jean-Luc Lagardère est ainsi un acteur pleinement engagé dans les domaines de la culture, de la solidarité et du sport.

LES LAURÉATS 2015 DE LA FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE

EN 2015, 13 LAURÉATS ONT ÉTÉ DISTINGUÉS DANS DIX CATÉGORIES : AUTEUR DE DOCUMENTAIRE, AUTEUR DE FILM D'ANIMATION, CRÉATEUR NUMÉRIQUE, ÉCRIVAIN, JOURNALISTE DE PRESSE ÉCRITE, LIBRAIRE, MUSICIEN (JAZZ ET MUSIQUE CLASSIQUE ; MUSIQUES ACTUELLES), PHOTOGRAPHE, PRODUCTEUR CINÉMA ET SCÉNARISTE TV.



BOURSE AUTEUR DE DOCUMENTAIRE (25 000 €)

MARJOLAINE GRAPPE, 30 ANS

PROJET : RÉALISER UN DOCUMENTAIRE SUR LA POLITIQUE DE L'ENFANT UNIQUE EN CHINE.



Grand reportage

Marjolaine Grappe voulait être journaliste sportif. Finalement, elle est auteur de documentaires. « Mes films sont à la frontière entre le grand reportage et le documentaire de société », dit-elle. Après avoir vécu en France, aux États-Unis et en Inde, elle vit aujourd'hui en Chine : « J'ai une vraie passion pour ce pays en mutation. Shanghai ressemble tous les jours un peu plus à New York ! »

Le documentaire

Questionnant la politique de l'enfant unique en Chine, le documentaire s'appuie sur le témoignage d'une femme obligée de fuir son village et de se cacher parce qu'elle est enceinte illégalement de son

second enfant. Marjolaine travaille sur le long terme, nouant des liens d'amitié très forts : « Il est important de bien connaître les gens. Surtout en Chine, où l'on n'ouvre pas son cœur facilement ! »

Et maintenant ?

La bourse va permettre la réalisation de ce film pour qu'il soit à la hauteur de l'ambition de Marjolaine. « Surtout, elle va me donner du temps : pour enquêter, pour suivre les protagonistes et pour passer du temps sur le terrain. »

JURY AUTEUR DE DOCUMENTAIRE



Président : **Arnaud Hamelin**, président de Sunset Presse ; **Christie Molia**, lauréate Producteur cinéma 2004 et productrice (Moteur S'il Vous Plaît, Tournez S'il Vous Plaît) ; **Isabelle Poiraudreau**, rédactrice en chef week-end d'Europe 1 ; **Magali Serre**, réalisatrice ; **Joël Curtz**, lauréat 2014 ; **Délia Baldeschi**, directrice des programmes des chaînes Planète+ ; **Pierre Block de Friberg**, directeur des nouveaux contenus et de l'innovation de France Télévisions ; **Claire Billet**, lauréate 2010 et journaliste ; **Sandrine Delegiewicz** (comité de sélection) ; **Élodie Polo-Ackermann**, productrice chez Lagardère Studios.

BOURSE AUTEUR DE FILM D'ANIMATION (30 000 €)

ELSA DUHAMEL, 27 ANS

PROJET : RÉALISER SON PREMIER COURT MÉTRAGE, *BACH-HÔNG*, UN DOCUMENTAIRE ANIMÉ QUI RACONTE LA VIE D'UNE FEMME À TRAVERS SA RELATION AVEC LES CHEVAUX.



Ambition

Quand on sait qu'il faut une journée de travail pour animer trois secondes de film, on comprend l'ambition de ce projet de quatorze minutes. Pour ce film, Elsa souhaite raconter la vie de Jeanne à travers sa relation avec les chevaux. « Qu'est-ce qu'une telle relation nous apprend sur quelqu'un ? », se demande Elsa. Ce sera également l'occasion de revenir sur la situation du Vietnam en 1975. « C'est avant tout une histoire de résilience », résume la lauréate.

Et avant ?

Ancienne étudiante de l'Esat (École supérieure des arts appliqués et du textile) à Roubaix, de l'École des métiers du

cinéma d'animation d'Angoulême et de La Poudrière, à Valence, Elsa travaille aujourd'hui dans le milieu du cinéma d'animation.

Et maintenant ?

« La bourse va me permettre de commencer la réalisation du film et de réunir une équipe », explique Elsa. Le travail en équipe, elle y tient, chacun apporte quelque chose d'essentiel au projet.

JURY AUTEUR DE FILM D'ANIMATION



Président : **Serge Bromberg**, p-dg de Lobster Films ; **Benoît Chieux**, réalisateur ; **Muriel Achery**, conseillère artistique de l'unité des programmes Jeunesse de TF1 ; **Shelley Page**, Head of International Outreach de Dreamworks Animation ; **Marc Boyer**, lauréat Scénariste TV 1994, producteur de Lardux Films ; **Jean Bouthors**, lauréat 2014 ; **Annie Dissaux** (comité de sélection) ; **Titouan Bordeau**, lauréat 2014 ; **Antoine Lopez**, cofondateur du festival du court métrage de Clermont-Ferrand ; **Marion Aguesse**, conseillère artistique (Canal J, Gulli, June, TiJi) ; **Marie-France Zumofen**, directeur adjoint et directeur de la recherche et de l'innovation des Gobelins, l'école de l'image ; **Guillaume Hellouin**, p-dg de TeamTO ; **Laurence Blaevoet***, directrice du pôle jeunesse de Canal+.

* Absente de la photo.

BOURSE CRÉATEUR NUMÉRIQUE (25 000 €)

JEAN-PHILIPPE BASELLO, 27 ANS

PROJET : CRÉER ET DÉVELOPPER LE DOWNLOAD CENTER, UN LIEU VIRTUEL COMPOSÉ D'UN SITE INTERNET ET D'UNE APPLICATION DESTINÉS À EXPÉRIMENTER, ADAPTER ET S'APPROPRIER DES ŒUVRES D'ART NUMÉRIQUES.



Art

Jean-Philippe est un artiste à part entière : « J'ai toujours eu un rapport assez concret à l'art, tout ce que je fais tend à créer une action. » Par exemple, il a créé un label de musique, La Tête d'Orphée, qui développe le chant dans la tête. Et aussi une fédération sportive de combat très sérieuse où chaque figure – de la défense à l'attaque, en passant par la passivité – s'inspire d'une œuvre d'art.

Le Download Center

Cela semble compliqué, mais Jean-Philippe synthétise : « L'idée est de recréer la Factory d'Andy Warhol, adaptée à notre époque numérique. » Imaginez une plateforme numérique qui donne libre

accès à son contenu composé exclusivement d'œuvres d'art. Le Download Center sera à la fois un « atelier virtuel » et un réseau de diffusion.

La bourse

« Je vais pouvoir développer la plateforme et l'application pour iOS qui permettront d'explorer l'atelier et transformeront une tablette en outil d'expérimentation. »

JURY CRÉATEUR NUMÉRIQUE



Président : **Bruno Patino**, directeur éditorial d'Arte France ; **Bertrand Planes**, artiste ; **Pauline Delwaulle**, lauréate 2014 ; **Isabelle Juppé**, directrice déléguée au Développement durable du groupe Lagardère ; **Nils Aziosmanoff**, président de Art 3000 – Le Cube ; **Frédérique Mathieu**, cinéaste et conceptrice hypermédia ; **Sylvie Basdevant-Suzuki** (comité de sélection) ; **Pierre-Yves Policella**, directeur des applications numériques de Lagardère Active ; **Jean-Louis Boissier**, professeur émérite à l'Ensad (École nationale supérieure des arts décoratifs) ; **Djeff Regottaz**, lauréat 2000 et directeur artistique de Sciences Po.

BOURSE ÉCRIVAIN (25 000 €)

ANNE AKRICH, 29 ANS

PROJET : ÉCRIRE *TEMPS DU RÊVE*, UN ROMAN AUTOUR DE LA FIGURE DE MARLON BRANDO.



Actualité

Anne Akrich a fait partie du club très prisé des primo-romanciers de la rentrée littéraire 2015. *Un mot sur Irène*, paru chez Julliard, débute par la découverte d'un corps dans une chambre d'hôtel de New York. « C'est difficile d'en parler, dans la mesure où j'emprunte les codes du genre policier. C'est en fait un hommage à la littérature américaine qui met en scène des personnages d'universitaires qui basculent », confie-t-elle.

Et avant ?

Anne est venue à la lecture par ennui. « À Tahiti, quand on est adolescente, il n'y a pas grand-chose à faire. » Pendant ses études de lettres à Paris, elle commence à

écrire, des nouvelles, des scénarios – dont un avec Jerry Schatzberg –, puis son premier roman.

Et maintenant ?

« Je vais repartir pour Tahiti écrire mon second roman autour de la vie de Marlon Brandon », précise Anne. Ce sera aussi, pour elle, l'occasion d'évoquer l'envers du décor de l'île.

JURY ÉCRIVAIN



Président : **Jérôme Béglé**, directeur adjoint de la rédaction du *Point* ; **Marie-Laure Delorme**, chef des pages littéraires du *Journal du Dimanche* ; **Olivier Poivre d'Arvor**, ambassadeur et écrivain ; **Marion Mazauric**, présidente des éditions Au Diable Vauvert ; **Jean-Paul Enthoven**, directeur éditorial des éditions Grasset ; **Aline Charron**, lauréate Libraire 2012 et directrice de À la librairie (Bobigny) ; **Pierre Leroy**, cogérant du groupe Lagardère ; **Anne Carrière**, éditeur conseil des éditions Anne Carrière ; **Grégoire Polet**, lauréat 2006 ; **Julia Kerninon***, lauréate 2014 ; **Maïa Gabily*** (comité de sélection).

* Absentes de la photo.

BOURSE JOURNALISTE DE PRESSE ÉCRITE (10 000 €)

ÉTIENNE BOUCHE, 27 ANS

PROJET : RÉALISER UN GRAND REPORTAGE EN RUSSIE, DANS LA RÉGION DE L'AMOUR, LIMITROPHE DE LA CHINE, AFIN DE VOIR COMMENT L'EXTRÊME-ORIENT RUSSE SE TRANSFORME AU CONTACT DE SON PUISSANT PAYS VOISIN.



Pourquoi ?

« En Europe, on parle de la Russie occidentale. Mais c'est oublier que 80 % du territoire se trouve de l'autre côté de l'Oural », explique Étienne qui a envie d'aller voir ce qu'il s'y passe afin de montrer comment la Chine et la Russie se rapprochent, ces dernières années, en Extrême-Orient russe. Notamment à Blagovetchchensk, la ville frontalière où « le pays le plus grand du monde côtoie le plus peuplé ».

Et avant ?

Étienne a fait une école de journalisme, l'ESJ Lille, mais surtout, il a appris le russe dès la sixième. Autant dire qu'il a une passion pour la culture, la civilisation et la

géographie russes. Depuis 2013, il est journaliste freelance et correspondant à Moscou pour différents médias.

Et après ?

« Sans appui, il est impossible pour un journaliste pigiste de faire ce genre de reportage. Grâce à la bourse de la Fondation Jean-Luc Lagardère, je vais pouvoir partir et prendre le temps d'enquêter des deux côtés de la frontières ».

JURY JOURNALISTE DE PRESSE ÉCRITE



Président : **Jean-Marie Colombani**, cofondateur de Slate.fr ; **Marion Ruggieri**, journaliste (*Elle*, Europe 1) ; **Raphaëlle Bacqué**, grand reporter au journal *Le Monde* ; **Renaud Leblond**, journaliste et directeur de collection chez XO Éditions ; **Irène Frain**, écrivain et journaliste ; **Laurent Valdiguié**, rédacteur en chef au *Journal du Dimanche* ; **Léonor Lumineau**, lauréate 2014 ; **Anne Tezenas du Montcel** (comité de sélection) ; **Patrick de Saint-Exupéry**, cofondateur et rédacteur en chef de la revue *XXI*.

BOURSE LIBRAIRE (30 000 €)

ÉLOÏSE BOUTIN, 29 ANS

PROJET : DÉVELOPPER LES ANIMATIONS ET LA COMMUNICATION DANS SA LIBRAIRIE-SALON DE THÉ, L'EMBELLIE, À LA BERNERIE-EN-RETZ.



La librairie

En mai 2014, la librairie-salon de thé L'Embellie ouvre ses portes au centre du village de La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique). Elle séduit instantanément un public nombreux et fidèle, grâce à l'enthousiasme et à la passion d'Éloïse.

Et avant ?

Depuis toujours, lui semble-t-il, Éloïse a souhaité travailler dans les livres. Elle a suivi un cursus pour devenir libraire et après avoir acquis une sérieuse expérience, elle a sauté le pas. Depuis, son compagnon l'a rejointe dans le projet et, ensemble, ils font vivre ce lieu unique.

Et maintenant ?

« La bourse va nous permettre de faire rayonner le lieu. On va pouvoir faire davantage de communication, organiser plus d'événements et de rencontres avec des auteurs. » Il y a encore beaucoup à faire pour développer le livre en pays de Retz.

JURY LIBRAIRE



Président : **Matthieu de Montchalin**, directeur de la librairie L'Armitière (Rouen) et président du Syndicat de la librairie française ; **Marion Le Goascoz**, directrice générale de la librairie Dialogues (Brest) ; **Eva Halgand**, lauréate 2014 ; **Anne-Sophie Thuard**, directrice de la librairie Thuard (Le Mans) ; **Pascal Thuot**, directeur général de la librairie Millepages (Vincennes) ; **Véronique Cardi**, directrice du Livre de Poche ; **Didier Grevel**, délégué général de l'Adelc (Association pour le développement de la librairie de création) ; **Fabrice Piauxt**, rédacteur en chef de *Livres Hebdo* ; **Francis Lang**, directeur commercial de Hachette Livre ; **Aymeric Olivier*** (comité de sélection).

* Absent de la photo.

BOURSE MUSICIEN – JAZZ ET MUSIQUE CLASSIQUE (12 500 €)

HERMINE HORIOT, 29 ANS

PROJET : ENREGISTRER, AU VIOLONCELLE, UN ALBUM RASSEMBLANT DES ŒUVRES DE GRANDS COMPOSITEURS NORDIQUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.



Clan

La famille d'Hermine, c'est un « clan artistique ». Trois écrivains (la mère, le père et le frère), un comédien (le frère), une céramiste (une demi-sœur), une peintre (une autre demi-sœur) et un mélomane (le père). Mais la musicienne, presque malgré elle, c'est Hermine : « Je ne me suis jamais posé la question de ce que j'allais faire. Je faisais beaucoup de musique et puis un jour, j'ai pris conscience que c'était mon travail. »

Le violoncelle

Le violoncelle, c'est un instrument qui s'est imposé dès l'âge de 6 ans. Par sa taille déjà. « Dès que je l'ai touché, j'ai senti que je ne pourrais plus m'en passer,

physiquement parlant. » À 10 ans, elle découvre la musique de chambre : une passion naît.

Et maintenant ?

La bourse va lui permettre de réaliser son premier album solo pour faire découvrir un répertoire trop peu connu : « Je vais pouvoir travailler dans de bonnes conditions, avec une équipe de qualité. L'album va naître sous les meilleurs auspices ! »

JURY MUSICIEN – JAZZ ET MUSIQUE CLASSIQUE



Président : **Laurent Bayle**, président de la Philharmonie de Paris et directeur de la Cité de la musique - Salle Pleyel ; **Raphaël Pidoux**, violoncelliste ; **Zahia Ziouani**, chef d'orchestre et directrice de l'Orchestre Symphonique Divertimento ; **Vladimir Cosma**, compositeur ; **Arnaud Merlin**, journaliste à France Musique ; **Christophe Winkel**, directeur de Mezzo ; **Philippe Mendiburu**, directeur des Ressources humaines de Lagardère Ressources ; **Xavier Delette**, directeur du Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne-Billancourt ; **Jean-Marc Berns**, directeur de la communication France et international de Harmonia Mundi ; **Adrien La Marca**, lauréat 2014 ; **Antoine Pecqueur** (comité de sélection).

BOURSE MUSICIEN – MUSIQUES ACTUELLES (12 500 €)

CAMILLE FAURE, 23 ANS, ET ROBIN FAURE, 21 ANS, POUR LE GROUPE BLACK LILYS

PROJET : ENREGISTRER LEUR PREMIER ALBUM INDIE POP FOLK.



Qui ?

Derrière Black Lilys, on trouve Camille et Robin, duo atypique puisqu'ils sont frère et sœur. « On n'avait pas prévu de jouer ensemble, ça s'est fait naturellement », expliquent-ils. Camille chante, Robin joue de la guitare. Pas besoin de plus pour faire un bon groupe.

Et avant ?

Chez eux, on écoutait du rock et du folk. Adolescents, à la suite d'un décès familial, ils se réfugient dans la musique, comme pour enfermer leurs questions dans les chansons. Ils n'imaginent pas alors la musique l'un sans l'autre, dans la vie comme sur la scène. Ainsi naît l'univers de Black Lilys.

Et maintenant ?

Après la sortie d'un EP intitulé *Memories of a Blind Mind*, le duo va s'isoler à la montagne pour écrire son premier album : « On voudrait qu'il soit à la hauteur de nos espérances. Bien faire les choses. On a beaucoup tourné, notre public est là et on ne doit pas le décevoir. »

JURY MUSICIEN – MUSIQUES ACTUELLES



Président : **Laurent Didailier**, directeur général France de Pias ; **Eléonore Tallet-Scheubeck**, « bookeuse » de Super ! ; **Léo Demeslay**, lauréat 2014 et membre du groupe Mary Celeste ; **Hugo Beaumanoir**, lauréat 2014 et membre du groupe Mary Celeste ; **Xavier Jolly**, directeur artistique d'Europe 1 ; **Pascal Dautier** (comité de sélection) ; **Mickael Bois**, directeur de la programmation de Virgin Radio ; **Vincent Carpentier**, directeur artistique de Because Editions ; **Delphine Ferré***, VP International Artist Marketing de Deezer ; **Jean-Louis Brossard***, directeur de production des Rencontres TransMusicales de Rennes.

* Absents de la photo.

BOURSE PHOTOGRAPHE (15 000 €)

CAROLINA ARANTES, 35 ANS

PROJET : *FIRST GENERATION*, UN DOCUMENTAIRE PHOTO SUR LA PREMIÈRE GÉNÉRATION DE FEMMES AFRO-FRANÇAISES.



L'idée

Grâce à son projet, Carolina souhaite révéler la quête d'identité des femmes afro-françaises nées en France après 1975. « Ces femmes ont une double culture, il me paraît intéressant de voir comment elles luttent pour affirmer leur place dans la société », explique Carolina.

Et avant ?

Carolina a grandi au Brésil. Journaliste de formation, elle vient petit à petit à la photographie documentaire. Depuis, elle publie dans la presse française et internationale : *Le Monde*, *M*, *le magazine du Monde*, *Néon*, *le New York Times*...

Et maintenant ?

Pour ce projet, Carolina a besoin de temps. La bourse va lui permettre de suivre ces femmes dans leur quotidien, au travail, au sein de leur famille, dans leurs loisirs, dans leur relation conjugale... « Il y aura des Afro-Françaises inconnues, explique-t-elle. Mais aussi des Afro-Françaises reconnues dans leur milieu professionnel : journalistes, actrices, musiciennes, artistes... »

JURY PHOTOGRAPHE



Président : **François Hébel**, directeur artistique ; **Maciek Pozoga**, lauréat 2014 ; **Aurélien Valette**, responsable de la communication, des nouveaux médias et des événements des Rencontres d'Arles ; **Patrick le Bescont**, fondateur et directeur de Filigranes Éditions ; **Sabine Houplain**, directrice artistique des Éditions du Chêne ; **Christelle Rochette**, adjointe au conservateur du musée Nicéphore-Niepce (Chalon-sur-Saône) ; **Emmanuelle Hascoet**, responsable des expositions de l'agence Magnum Photos ; **Hans-Michael Koetzle**, expert, professeur et journaliste ; **Philippe Deblauwe**, managing director de Picturetank ; **Gabriel Bauret** (comité de sélection).

BOURSE PRODUCTEUR CINÉMA (50 000 €)

MARTHE LAMY, 29 ANS

PROJET : DÉVELOPPER SA SOCIÉTÉ APACHES FILMS, AINSI QUE *PETITE SAUVAGE !*, LE PREMIER LONG MÉTRAGE D'EMMA BENESTAN.



Cinéma-cinéma

Dès l'âge de 9 ans, Marthe rêve de cinéma. Quand elle entre à la Femis, elle désire rencontrer des jeunes de sa génération, se faire un réseau. Elle y trouvera, surtout, sa vocation de producteur.

Le projet

Avec des partenaires, elle fonde Apaches films et produit des courts métrages. Aujourd'hui, il est temps de passer aux longs métrages. La rencontre avec Emma Benestan, réalisatrice et scénariste, va lui donner envie de sauter le pas : « Dès qu'Emma m'a parlé de *Petite sauvage !*, son projet de film, j'ai eu l'intuition qu'il y avait une vraie proposition de cinéma. »

Marthe croit en ce récit initiatique et elle a la conviction que ce projet deviendra son premier long métrage.

Et après ?

« La bourse va me permettre de développer des films. De me consacrer davantage à Apaches films. Et surtout de prendre le temps de découvrir des auteurs. »

JURY PRODUCTEUR CINÉMA



Président : **Pierre Lescure**, président du Festival de Cannes ; **Xavier Rigault**, producteur de 2.4.7 Films ; **Sara Wikler** (comité de sélection) ; **Marine Arrighi de Casanova**, lauréate 2014 ; **Éric Lagesse**, p-dg de Pyramide ; **Rémi Burah**, directeur général délégué d'Arte France Cinéma ; **Pascal Caucheteux**, p-dg de Why Not Productions ; **Antoine Rein**, lauréat 2001 et producteur (Delante Films et Karé Productions) ; **François Kraus**, lauréat 1998 et producteur des Films du Kiosque ; **Nathalie Coste-Cerdan** ; **Valérie Boyer**, directrice générale de France 2 Cinéma.

BOURSE SCÉNARISTE TV (20 000 €)

EUGÈNE RIOUSSE, 25 ANS, ET RAPHAËLLE RICHET, 26 ANS

PROJET : ÉCRIRE ET DÉVELOPPER *FAR WEST*, UNE SÉRIE DRAMATIQUE FEUILLETONNANTE DE 8 x 52 MINUTES SUR LA CRÉATION DU PREMIER HYPERMARCHÉ EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1960.



La série

« L'histoire des hypermarchés est un formidable catalyseur d'intrigues », s'enthousiasme Raphaëlle. « Ces lieux ont accompagné de grands bouleversements sociaux, économiques, culturels, et ils ont profondément modifié le paysage industriel français », complète Eugène.

Qui ?

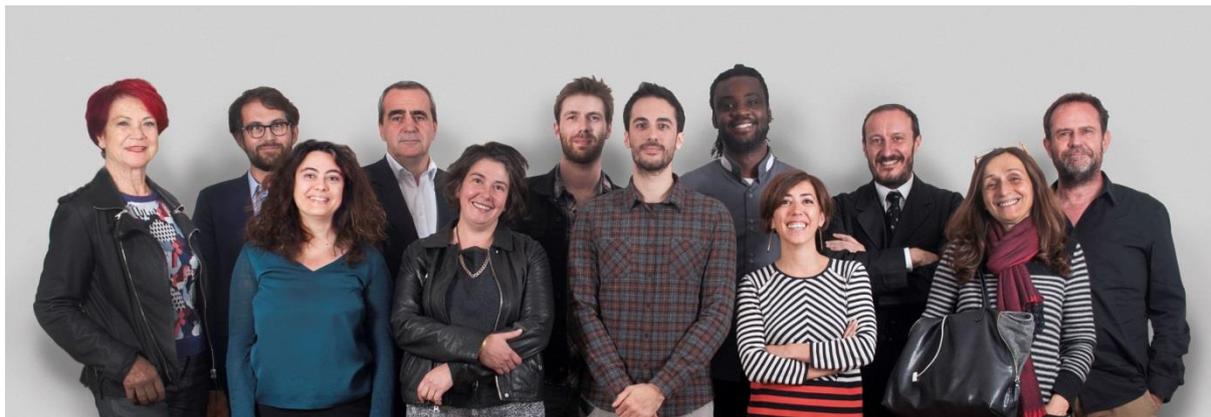
Aux commandes de cette série originale, un duo. « Mais c'est sur une idée de Raphaëlle », précise Eugène. Ils ont des parcours bien différents, mais se sont rencontrés à la Femis, section Création séries TV. « On a eu envie de travailler ensemble », confie Raphaëlle. Ils partagent une même conviction : « le

travail en équipe est indispensable ! »

Et maintenant ?

La bourse de la Fondation Jean-Luc Lagardère va leur permettre de se consacrer pleinement à l'écriture de la série. C'est aussi un projet ambitieux qui demande beaucoup de documentation et donc du temps.

JURY SCÉNARISTE TV

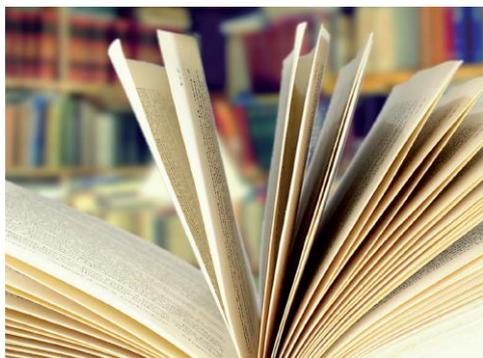


Présidente : **Pascale Breugnot**, présidente d'Ego Productions ; **Stéphane Drouet**, cofondateur et producteur de Making Prod ; **Virginie Boda**, lauréate 1997 (comité de sélection) ; **Takis Candilis**, président de Lagardère Studios ; **Véra Peltekian**, chargée des projets fictions de Canal+ ; **Bastien Daret**, lauréat 2014 ; **Arthur Goisset**, lauréat 2014 ; **Ange-Régis Hounkpatin**, lauréat 2014 ; **Stéphanie Carrère**, productrice de Kwai ; **François Hitter**, conseiller de programmes à la fiction de France 2 ; **Adrienne Fréjacques**, chargée de programmes unité fictions d'Arte France ; **Marc Victor**, scénariste.

L'ACTUALITÉ DE LA FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE EN 2015

LIRE POUR EN SORTIR

FAVORISER LA RÉINSERTION PAR LA LECTURE



La Fondation Jean-Luc Lagardère est heureuse de soutenir l'association Lire pour en sortir, qui place la lecture au cœur du processus de réinsertion pendant la détention. Lire pour en sortir s'est inspirée du succès d'une initiative brésilienne et a voulu importer les mêmes ambitions en France : donner le goût de la lecture aux personnes détenues avec la possibilité d'obtenir des réductions de peines supplémentaires. « Les livres que j'ai lus en prison ne m'ont pas seulement apporté une réduction effective dans la durée, mais m'ont aidé à devenir celui que j'aurais dû être vraiment », affirme ainsi Erwin James, un ancien détenu ayant bénéficié du

programme brésilien.

En France, ce programme de lecture, centré sur un thème ou un auteur, propose aux personnes (volontaires) détenues des temps d'échanges individualisés autour d'un livre et de sa fiche de lecture associée. Chacun peut garder les livres lus et se constituer sa propre bibliothèque.

L'expérimentation du projet, menée dans six établissements pénitentiaires français en 2015, a connu un véritable succès auprès des personnes détenues qui, outre la perspective d'une possible réduction de peine supplémentaire, apprécient particulièrement de retrouver un peu de confiance et d'estime de soi.

TROISIÈME ÉDITION DU PRIX DE LA LITTÉRATURE ARABE

ENCOURAGER LE DIALOGUE ENTRE LES CULTURES

Présidé par Pierre Leroy, cogérant de Lagardère SCA, le jury de la troisième édition du Prix de la littérature arabe – composé d'éminentes personnalités du monde des médias, des arts et de la culture ainsi que de spécialistes du monde arabe – a récompensé l'écrivain saoudien Mohammed Hasan Alwan pour son roman *Le Castor*, publié aux éditions du Seuil. Une mention spéciale a également été attribuée à l'auteur yéménite Ali Al-Muqri pour son roman *Femme interdite*, publié aux éditions Liana Levi.

Créé en 2013 par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe – présidé par Jack Lang –, ce prix, doté de 10 000 € (5 000 € pour la mention spéciale), récompense un auteur issu d'un pays membre de la Ligue arabe dont l'ouvrage porte sur le thème de la jeunesse arabe. « Formidable passerelle entre les cultures, ce prix témoigne de la façon dont la littérature s'affranchit des frontières », explique Mohammed Hasan Alwan, né à Riyad en 1979 et vivant aujourd'hui à Ottawa (Canada), dont le roman primé a figuré parmi les six finalistes du Prix international de la fiction arabe en 2013. Rappelons que le Prix de la littérature arabe a été décerné à Mohamed Al-Fakharany, en 2014, pour son roman *La Traversée du K.-O.* publié aux éditions du Seuil, et à Jabbour Douaihy, en 2013, pour son roman *Saint Georges regardait ailleurs*, prix Hanna Wakim 2011 du meilleur roman libanais, publié aux éditions Actes Sud - Sindbad.



De gauche à droite : Mohammed Hasan Alwan, Pierre Leroy, Ali Al-Muqri et Jack Lang.

L'ÉCOLE MIROIR

FAIRE ÉMERGER LES TALENTS DES QUARTIERS POPULAIRES !



La Fondation a soutenu, en 2015, l'École Miroir, une école gratuite de formation d'acteurs, de réalisateurs et d'auteurs issus de la diversité culturelle et sociale de quartiers populaires.

Créée en 2011 par Catherine Jean-Joseph Sentuc et Alan Boone, l'école a pour vocation de permettre une plus grande visibilité des talents émergents des quartiers populaires et de créer les conditions de la réussite par l'insertion professionnelle. Pour ces étudiants des métiers des arts et de la scène, l'École Miroir est tout autant un tremplin économique, grâce aux apprentissages et aux passerelles reliés à la production et à la diffusion audiovisuelles, qu'un

formidable outil pour désamorcer les complexes et les stéréotypes. Mêlant théorie et pratique, l'année scolaire est structurée autour de quatre cycles couvrant les domaines du théâtre, de la danse, de l'audiovisuel et de l'écriture. L'école a accueilli, à l'automne 2015, sa seconde promotion composée de onze élèves qui ont entamé les deux ans de formation au sein de la Maison du théâtre et de la danse d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), lieu de résidence de l'École Miroir. Après ce cursus, les élèves pourront répondre aux appels d'offres de la télévision, du théâtre et du cinéma, et contribuer ainsi à une meilleure représentation dans les médias des talents issus des quartiers populaires.

DES SALARIÉS SOLIDAIRES

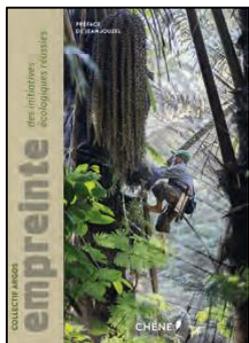


Arnaud Poissonnier, président de Babyloan (membre du jury) ; Roberto Ghigo (Lagardère Travel Retail) ; Justina Aleliunaite (Lagardère Publishing) ; Pierre Leroy, cogérant de Lagardère SCA (membre du jury) ; Isabelle Juppé, directrice déléguée au Développement durable du groupe Lagardère (membre du jury) ; Thierry Funck-Brentano, cogérant de Lagardère SCA (président du jury) ; Trésor Makunda, athlète international handisport (membre du jury) et Matthieu Camison (Lagardère Active).

Les bourses de l'Engagement (dotées de 5 000 € chacune), qui visent à soutenir l'engagement associatif et solidaire des salariés du groupe Lagardère, ont été décernées en 2015 à : Matthieu Camison (Lagardère Active) et la Fondation Action Enfance pour le soutien apporté à deux jeunes talents détectés par le milieu sportif, Justina Aleliunaite (Lagardère Publishing) et l'association Le Palais royal pour les concerts « coup de foudre » présentant la musique classique aux jeunes issus de milieux modestes, et à Roberto Ghigo (Lagardère Travel Retail) et l'association Teriya Amitié Mali pour un projet de documentaire confié à un jeune créateur malien ainsi que pour la formation de sept jeunes aux techniques du tournage et du montage vidéo.

Depuis 2014, le jury – présidé par Thierry Funck-Brentano, cogérant de Lagardère SCA – récompense des projets qui viennent renforcer l'action de la Fondation dans les domaines de la culture et du sport, de la diversité, de l'éducation et de la recherche médicale.

DES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES RÉUSSIES



En 2015, la Fondation a soutenu le collectif Argos qui a réalisé *Empreinte*, un travail documentaire présentant dix reportages sur des « initiatives écologiques réussies » à travers le monde. Des initiatives de transition énergétique qui concernent déjà des millions de personnes à toutes les échelles (immeuble, région...) et dans tous types d'environnements (déserts, villes, îles...). Cette série a fait l'objet d'une exposition à l'Hôtel de Ville de Paris lors de la COP21 ainsi que de la publication d'un beau livre aux Éditions du Chêne. Fondé en 2001, Argos regroupe sept auteurs (quatre photographes et trois rédacteurs) – dont Cécile Bontron, lauréate de la bourse Journaliste de presse écrite de la Fondation en 2005 – partageant un engagement commun pour témoigner des mutations du monde contemporain et éveiller les consciences.

ACADÉMIE DE FRANCE À ROME – VILLA MÉDICIS

En 2015, la Fondation Jean-Luc Lagardère a prolongé son partenariat avec l'Académie de France à Rome – Villa Médicis afin de contribuer à la poursuite de l'accueil en résidences courtes de lauréats issus des établissements supérieurs de la création, de la théorie et de l'histoire des arts. Trois anciens lauréats de la Fondation ont bénéficié d'une résidence d'un mois pour développer un projet en rapport avec l'Italie ou avec Rome : Yann Apperry (lauréat Écrivain 1997), Arnaud Gerber (lauréat Scénariste TV 2001) et Julien Goldstein (lauréat Photographe 2009). Ce dernier a ainsi réalisé un travail photographique sur le patrimoine architectural laissé par Benito Mussolini après sa transformation de la ville dans les années 1930. La Fondation a également soutenu le festival Cinéma en plein air de la Villa Médicis, consacré en 2015 à Vittorio Gassman et à Jean-Louis Trintignant. Certains lieux de la Villa Médicis immortalisés dans des films célèbres ont fait l'objet d'un parcours de visites proposé aux festivaliers.



UN ENGAGEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES !



La Fondation Jean-Luc Lagardère favorise l'ouverture sociale en soutenant, depuis 2015, le Fonds de dotation lycée Henri-IV. Ce fonds permet à de jeunes talents en difficulté financière d'entamer des études prestigieuses dans un cadre privilégié en leur offrant un soutien financier et académique (sorties culturelles, stages linguistiques, prêts de liseuses...). La Fondation a aussi prolongé son soutien aux Maisons des jeunes talents, créées par la Fondation Financière de l'Échiquier, qui offrent à des jeunes filles talentueuses, issues de milieux défavorisés, un cadre de vie et de travail idéal, ainsi qu'un suivi individualisé durant leur préparation aux concours des grandes écoles. Lucile, ayant réussi le concours d'entrée à l'École du Louvre, décrit ainsi « l'alliance d'un esprit solidaire et la volonté d'ouvrir des opportunités à toutes ». Ce soutien a également permis à deux étudiantes d'être parrainées, durant l'année scolaire 2014-2015, par des salariés du groupe Lagardère.

LES LAURÉATS DEPUIS 1990, PAR BOURSE

BOURSE AUTEUR DE DOCUMENTAIRE

Julien HAMELIN (2007) • Géraldine SROUSSI (2008) • Alice DIOP (2009) • Claire BILLET (2010) • Jérôme PLAN (2011) • Violaine BARADUC (2012) • Alexandre WESTPHAL (2012) • Benoit FELICI (2013) • Joël CURTZ (2014) • Marjolaine GRAPPE (2015)

BOURSE AUTEUR DE FILM D'ANIMATION

Emmanuel LINDERER (2007) • Camille-Elvis THÉRY* (2007) • Hélène FRIREN (2008) • Léo VERRIER (2009) • Julien BISARO (2010) • Michaël CROUZAT (2011) • Denis DO (2011) • Élise TRINH (2011) • Hefang WEI (2012) • Gabriel HAREL (2013) • Nicolas PLESKOF (2013) • Titouan BORDEAU (2014) • Jean BOUTHORS (2014) • Elsa DUHAMEL (2015)

BOURSE CRÉATEUR NUMERIQUE

Xavier RAMETTE (1993) • Jean-François DARETHS* (1994) • Pierre TRÉMOLIÈRES (1994) • Hélène ICHBIAH (1995) • Fred ADAM (1996) • Éric GUÉNOT (1997) • Dorothee MAROT (1998) • Delphine BALLE (1999) • Yves LANÇON (1999) • Laurence SIMON-ROUDY (1999) • Marine NESSI-MONTEL (2000) • Djef REGOTTAZ (2000) • Grégory KORZÉNIOWSKI (2001) • Thierry ROLA (2002) • Sara LHODI (2002) • Sylvain HOURANY (2003) • Bruno SAMPER (2004) • Nadia MICAULT (2005) • Valentine DUONG (2006) • Laurent BOURCELLIER (2007) • Olivier CARPENTIER* (2008) • Sokha DUONG (2008) • Laurent LE GOUANVIC (2008) • Marie-Julie BOURGEOIS (2009) • Salomon BANECK-ASARO (2010) • Éloïc GIMENEZ (2011) • François HIEN (2012) • James LAFA (2012) • Isidore BETHEL (2013) • Pauline DELWAULLE (2014) • Jean-Philippe BASELLO (2015)

BOURSE ÉCRIVAIN

Alexandre NAJJAR (1990) • Marianne DUBERTRET* (1992) • Frédéric LENORMAND (1992) • Florence SEYVOS (1993) • Agnès DESARTHE (1995) • Éric LAURENT* (1995) • Yann MOIX (1996) • Yann APPERRY* (1997) • Laurent SAGALOVITSCH (1997) • Mathieu TERENCE (1998) • Carle COPPENS (1999) • Frédéric LAFORGE - fréville* (1999) • Franck BIJOU* (2000) • François-Xavier MOLIA (2000) • Arnaud CATHRINE (2001) • Valentine GOBY* (2002) • Florian ZELLER (2002) • David FOENKINOS (2003) • Claire LEGENDRE (2004) • Jessica NELSON (2005) • Jean-Baptiste GENDARME (2005) • Gaspard KOENIG (2006) • Grégoire POLET* (2006) • Jakuta ALIKAVAZOVIC (2007) • Julien SANTONI (2008) • Gilbert GATORE (2009) • Vincent MESSAGE (2010) • Jean-Baptiste DEL AMO (2011) • Célia LEVI* (2011) • Sabri LOUATAH (2012) • François-Henri DÉSÉRABLE (2013) • Audrée WILHELMY (2013) • Julia KERNINON (2014) • Anne AKRICH (2015)

BOURSE JOURNALISTE DE PRESSE ÉCRITE

Marc VICTOR (1990) • Laura DEJARDIN (1991) • Isabelle MANDRAUD* (1991) • Stéphane EDELSON (1992) • Georges MALBRUNOT (1992) • Judith RUEFF (1993) • Pierre-Julien QUIERS (1994) • Anne CRIGNON (1995) • Christine THOMAS* (1995) • Marie-Sophie BOULANGER (1997) • Marie-Hélène MARTIN* (1997) • France HARVOIS (1998) • Thanh Huyen DAO (1999) • Guylaine IDOUX-COLIN (1999) • Maya KANDEL (2000) • Arianne SINGER* (2000) • Éric FRÉCON (2001) • Michel LEROY* (2001) • Pauline SIMONET (2002) • Camille DATTÉE (2003) • Luc OLINGA (2004) • Cécile BONTRON (2005) • Armandine PENNA* (2005) • Marie BARRAUD (2006) • Jean ABBIATECI* (2007) • Manon QUÉROUIL-BRUNEEL (2007) • Guillaume PITRON (2008) • Léna MAUGER (2009) • Marie BOURREAU (2010) • Jordan POUILLE (2011) • Mamadou Alpha SANÉ (2012) • Cléa CHAKRAVERTY (2013) • Léonor LUMINEAU (2014) • Étienne BOUCHE (2015)

* Prix spécial.

BOURSE LIBRAIRE

Marc SAUTEREAU (2002) • Anne LESOBRE (2003) • Claire LESOBRE (2003) • Cécile BLACK (2004) • Rosa AOUDIA-TANDJAOUI (2005) • Mathieu DUCROS* (2005) • Virginie DUCROS* (2005) • Carole OHANNA (2006) • Maud PRIGENT (2007) • Sandrine GAUZÈRE (2008) • Manon GODEAU* (2008) • Jean PICHINOTY (2009) • Sébastien BONIFAY (2010) • Pierre NEGREL (2010) • Nathalie GERBAULT* (2010) • Bruno MÉNAT (2011) • Sidonie MÉZAIZE (2011) • Guillaume CHAPELLAS (2012) • Aline CHARRON (2012) • Amanda SPIEGEL (2013) • François GROFF (2014) • Eva HALGAND (2014) • Éloïse BOUTIN (2015)

BOURSE MUSICIEN

Jean-Baptiste ROBIN (2003) • Jean-Paul HOURTON pour le groupe Panico (2004) • Ahmed MAZOUZ pour le groupe La Caution (2005) • Fanny CHÉRIAUX - FANNYTASTIC (2006) • Mélissa LAVEAUX (2007) • Mathieu LANGUILLE pour le groupe Montgomery (2008) • Sarah LAVAUD* (2008) • Alexandra GRIMAL (2009) • Pauline de LASSUS - Mina Tindle* (2009) • Varduhi YERITSYAN (2010) • Nicolas DHERS pour le groupe Yalta Club (2011) • François LEMERCIER et Julien VIGNON pour le groupe Manceau (2012) • Hugo BEAUMANOIR, Léo DEMESLAY, François GOUT-TOURNADRE et Romain PAVOINE pour le groupe Mary Celeste (2014, Musiques actuelles) • Adrien LA MARCA (2014, Jazz et musique classique) • Robin et Camille FAURE pour le groupe Black Lilies (2015, Musiques actuelles) • Hermine HORIOT (2015, Jazz et musique classique)

BOURSE PHOTOGRAPHE

Yann CHARBONNIER (1991) • Samer MOHDAD (1992) • Philippe LOPPRELLI (1993) • Jean-François CASTELL (1994) • Jérôme BRÉZILLON* (1995) • Thierry GÉRAUD (1995) • Hiên LÂM DUC (1996) • Tiane DOAN NA CHAMPASSAK (1997) • Didier DELLA MAGGIORA (1998) • Matias COSTA (1999) • Sarah CARON* (2000) • Rip HOPKINS (2000) • Samuel BOLLENDORFF* (2001) • Lucille REYBOZ (2001) • Stéphane LAGOUTTE (2002) • Frédéric SAUTEREAU* (2002) • Éric BAUDELAIRE (2003) • Émilie BUZYN (2004) • Agnès DHERBEYS (2005) • Véronique de VIGUERIE (2006) • Stéphanie LACOMBE* (2006) • William DANIELS (2007) • Olivia ARTHUR (2008) • Julien GOLDSTEIN (2009) • Clémence de LIMBURG (2010) • Elena CHERNYSHOVA (2011) • Dimitri AFANASENKO (2012) • Benoît VOLLMER (2013) • Maciek POZOGA (2014) • Carolina ARANTES (2015)

BOURSE PRODUCTEUR CINÉMA

Antoine DESROSIÈRES* (1990) • Philippe MARTIN (1990) • Éric ATLAN (1991) • Dante DESARTHE* (1992) • Carole SCOTTA (1992) • Mohamed ULAD-MOHAND (1993) • Bertrand GORE* (1994) • Laurent LAVOLÉ (1994) • Nicolas LECLERCQ (1995) • Olivier DELBOSC* (1996) • Laetitia GONZALEZ (1996) • Thierry WONG (1997) • François KRAUS (1998) • Lauranne BOURRACHOT* (1999) • Jérôme DOPFFER (1999) • Antoine REIN (2000) • Isabelle MADELAINE (2001) • Gaëlle JONES (2003) • Christie MOLIA (2004) • Boris BRICHE (2005) • Frédéric JOUVE (2006) • Juliette SOL (2007) • Catherine BOZORGAN (2008) • Jean KLOTZ (2009) • Damien COUVREUR (2010) • Christophe BARRAL (2011) • Saïd HAMICH (2012) • Pierre-Louis GARNON (2013) • Marine ARRIGHI de CASANOVA (2014) • Marthe LAMY (2015)

BOURSE SCÉNARISTE TV (BOURSE RÉALISATEUR TV ENTRE 1990 ET 1995)

Sylvie LOIRE (1990) • Christian PFOHL (1991) • Phil OX (1992) • Raynal PELLICER (1993) • Marc BOYER (1994) • Nathalie STRAGIER (1995) • Catherine HOFFMANN* (1996) • Arthur-Emmanuel PIERRE (1996) • Virginie BODA (1997) • Laurent DURET* (1997) • Stéphane GALAS (1998) • Christian GRANDMAN (1999) • Charles VALADE (2000) • Arnaud GERBER* (2001) • Églantine POTTIEZ de CÉSARI (2001) • Bénédicte ACHARD* (2002) • Emmanuel DAUCÉ (2002) • Sébastien MOUNIER (2002) • Magaly RICHARD-SERRANO* (2002) • Gioacchino CAMPANELLA (2003) • Angelo CIANCI (2004) • Christophe GAUTRY (2006) • Stéphanie KALFON (2007) • Naël MARANDIN (2008) • Camille de CASTELNAU (2009) • David COUJARD (2009) • Charlotte SANSON (2011) • Willy DURAFFOURG (2012) • David ROBERT (2013) • Bastien DARET (2014) • Arthur GOISSET (2014) • Ange-Régis HOUNKPATIN (2014) • Raphaëlle RICHET (2015) • Eugène RIOUSSE (2015)

* Prix spécial.

LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Bourse Auteur de documentaire



Avoir 30 ans au plus. Avoir déjà écrit ou réalisé un documentaire diffusé à la télévision, dans des festivals ou des salles de cinéma. La bourse Auteur de documentaire est attribuée à un jeune auteur désireux de réaliser, en France ou à l'étranger, un documentaire à caractère social, économique, politique, scientifique ou culturel (documentaire de mémoire, portrait intimiste, documentaire d'investigation, film ethnographique, vulgarisation scientifique, etc.). Le documentaire peut être une série de 26 minutes, ou un unitaire de 52 ou de 90 minutes, destiné à la télévision ou au cinéma. L'attribution de cette bourse permet au lauréat de réaliser ou de contribuer au financement du documentaire présenté.

Bourse Auteur de film d'animation



Avoir 30 ans au plus. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats (dans la limite de trois au maximum).
La bourse Auteur de film d'animation est attribuée à un ou de jeune(s) auteur(s), scénariste(s), dessinateur(s) ou réalisateur(s), désireux de réaliser, en France ou à l'étranger, un film d'animation. Cette bourse concerne la réalisation d'un court métrage, la conception d'un pilote de long métrage, ou la création d'une série, adaptés à une diffusion pour la télévision ou pour le cinéma.

Bourse Créateur numérique



Avoir 30 ans au plus. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats (dans la limite de trois au maximum). La bourse Créateur numérique est attribuée à un ou plusieurs candidats présentant un projet de création numérique comme : un projet de site Internet de nature ludique, artistique, pédagogique, journalistique, etc. ; un projet d'œuvre numérique (images fixes ou animées, création musicale, installation, etc.) ; un projet de contenu numérique adapté aux nouveaux supports de diffusion mobile (téléphonie, console de jeux vidéo, GPS, etc.). Le projet présenté doit comporter une version en français. Suivant le canal de diffusion choisi, il doit également avoir une vocation internationale.

Bourse Écrivain



Avoir 30 ans au plus. Avoir déjà publié au moins une œuvre littéraire autrement qu'à compte d'auteur (roman, nouvelles, poèmes, pièce de théâtre). Une seule nouvelle ou un seul poème ne suffit pas pour répondre aux critères requis.

La bourse Écrivain est attribuée à un jeune écrivain désireux d'écrire un roman. Elle permet au lauréat de se consacrer à temps complet à l'écriture du roman.

Bourse Journaliste de presse écrite



Avoir 30 ans au plus. Exercer la profession de journaliste de presse écrite à titre indépendant.

La bourse Journaliste de presse écrite est décernée à un jeune journaliste ayant déjà écrit au moins deux reportages publiés dans la presse (ou un reportage publié dans la presse et un paru sur Internet) et désireux d'effectuer, en France ou à l'étranger, un grand reportage de presse écrite à caractère social, économique, politique ou culturel.

Bourse Libraire



Avoir 35 ans au plus. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats (dans la limite de trois au maximum).

La bourse Libraire est attribuée à un jeune libraire dans le cadre de la création d'une future librairie ou d'une librairie de création récente (société immatriculée depuis moins de trois ans), ou dans le cadre d'un projet original de commercialisation du livre.

Bourse Musicien – Jazz et musique classique



Avoir 30 ans au plus. Être parrainé par un label indépendant et présenter un CD (au minimum un maxi 5 titres) déjà enregistré et un projet de création musicale. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats.

La bourse Musicien est attribuée à un jeune musicien qui présente un projet de création musicale dans le domaine du jazz ou de la musique classique.

Bourse Musicien – Musiques actuelles



Avoir 30 ans au plus. Être parrainé par un label indépendant et présenter un CD (au minimum un maxi 5 titres) déjà enregistré et un projet de création musicale. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats.

La bourse Musicien est attribuée à un jeune musicien qui présente un projet de création musicale dans le domaine des musiques actuelles.

Bourse Photographe



Avoir 35 ans au plus. Exercer la photographie comme activité principale et présenter deux travaux photographiques documentaires déjà publiés dans un titre de presse (papier et/ou Web) et/ou dans un livre et/ou dans un catalogue d'exposition.

Cette bourse est attribuée à un jeune photographe professionnel désireux de réaliser, en France ou à l'étranger, une production photographique à caractère documentaire dans le domaine social, économique, politique ou culturel.

Bourse Producteur cinéma



Avoir 30 ans au plus. Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats (dans la limite de trois au maximum).

La bourse Producteur cinéma est attribuée à un candidat désireux de produire un film de fiction de long métrage, et dans ce but, de créer une société de production.

Bourse Scénariste TV



Avoir 35 ans au plus. Avoir déjà obtenu un contrat d'option ou une convention d'écriture passée avec un producteur (télévision, cinéma, toute durée, que le projet ait abouti ou non). Cette bourse peut, le cas échéant, récompenser un projet présenté par plusieurs candidats (dans la limite de trois au maximum). La bourse Scénariste TV est décernée à un jeune scénariste ou à une équipe d'auteurs (scénariste et dialoguiste, coscénaristes, codialoguistes) proposant un projet de scénario pour la télévision (téléfilm, sitcom, série, mini-série, *short*, utilisant des images traditionnelles ou des images de synthèse). La bourse doit permettre au(x) lauréat(s) de développer le scénario définitif d'un téléfilm. Dans le cadre d'une série, d'une sitcom, d'une mini-série ou d'un *short*, cette bourse devra permettre de développer la bible définitive et le scénario définitif du pilote.